



## CHARLEROI URBANISME



Wallonie

### Avis d'enquête publique (annexe 26)

Le Collège communal de la Ville de Charleroi fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme référencée : **CPURB/2021/0178**.

Le Service Public de Wallonie - Mobilité et Infrastructures - Direction des Routes de Charleroi Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi représenté par Monsieur Michel CHARLIER a introduit une demande de permis ayant trait à un projet sis Nationale 5 allant du giratoire du Boulevard Joseph Tirou à 6000 Charleroi au giratoire "ma campagne" à 6280 Gerpinnes

Le projet et les motifs d'enquête portent sur : Modification de voiries, insertion d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) sur la N5, modification et réaménagement d'une partie du Boulevard Tirou depuis le giratoire Tirou vers Couillet en passant par l'Avenue de Philippeville et la Route de Philippeville, afin d'y incorporer une ligne de bus de type "BHNS", dérogation aux articles 415 et 415/1 sur le règlementation relative aux personnes à mobilité réduite. et écart aux prescriptions des schémas d'orientation local (SOL) référencés 52011-PCA-13-01 et 38-07

L'enquête publique réalisée en vertu des articles D.IV.40, D.IV.41, R.IV.40-1 7° du CoDT et en application du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, est affichée du 17/05/2021 au 22/06/2021 et se déroule du 22/05/2021 au 22/06/2021.

Le dossier peut être consulté sur le site internet suivant <https://bhnscharleroi.be/> ou durant les jours ouvrables uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : [PermisUrbanisme@Charleroi.be](mailto:PermisUrbanisme@Charleroi.be) à la maison communale annexe- Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly - 1<sup>er</sup> étage, service urbanisme, bureau 109 selon l'horaire suivant :

#### 🕒 bureaux fermés le lundi 24/05/2021

	Matin	Après-midi	
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30	17h à 20h le 27/05/2021, ainsi que les 3,10 & 17/06/2021
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30	
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30	
Judi	Fermé	13h00 à 17h	
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé	

Suite à la pandémie du Covid 19, uniquement une personne non accompagnée sera invitée à se présenter lors du rendez-vous fixé (port du masque obligatoire). Afin de limiter les passages dans la maison communale annexe veuillez signaler votre présence à l'accueil lors de votre arrivée.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Chauffouraux Nathalie, Téléphone : (tel. : 071/86.39.11), mail : [PermisUrbanisme@Charleroi.be](mailto:PermisUrbanisme@Charleroi.be), dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, datées et signées, sont à envoyer du 22/05/2021 au 22/06/2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi ;
- par télécopie au numéro 071 86 39 63 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [PermisUrbanisme@Charleroi.be](mailto:PermisUrbanisme@Charleroi.be);
- remises à Madame Chauffouraux Nathalie, bureau 109 – maison communal annexe de Gilly, service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **CPURB/2021/0178**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 22/05/2021 au 22/06/2021 sur rendez-vous auprès de Madame Chauffouraux Nathalie ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu **le mardi 22/06/2021 à 13 h** à la maison communale annexe Gilly, salle des Pas Perdus, 1<sup>er</sup> étage. Suite à la pandémie du Covid 19 uniquement des personnes non accompagnées (port du masque obligatoire et respect des distances de distanciation minimale) pourront se présenter sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance, via l'adresse mail suivante : [PermisUrbanisme@Charleroi.be](mailto:PermisUrbanisme@Charleroi.be), à cette séance. Afin de limiter les passages dans la maison communale annexe, veuillez signaler votre présence à l'accueil lors de votre arrivée.

En date du 26/04/2021

Le Directeur général,  
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,  
Inspecteur général

Pour le Bourgmestre,  
Par délégation, en vertu de  
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Laurence LECLERCQ  
9ème Echevin

**CONTACT**  
Chauffouraux Nathalie  
Technicien  
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1  
6060 GILLY  
T. contact à prendre via la boîte mail  
[permisurbanisme@charleroi.be](mailto:permisurbanisme@charleroi.be)  
F. 071 86 39 63